

PRESENTATION SYNTHETIQUE ANNEXE AU CA 2017 ET BP 2018 DE FRONTIGNAN

(art L 2313-1 du CGCT)

VILLE DE FRONTIGNAN (Conseil municipal 28 mars 2018)

Le contexte économique général :

Le projet politique pour Frontignan la Peyrade se poursuit et voit sa mise en œuvre évoluer dans un contexte économique national qui reste tendu, notamment pour les collectivités locales depuis plusieurs années. Toutefois, l'équipe municipale maintient les priorités souhaitées par les citoyens.

Le budget 2018 de l'Etat est fondé sur une croissance estimée autour de 1,7% du PIB et une inflation prévisionnelle estimée autour de 1,3% en 2018. La loi de finances 2018 a pour objectif de ramener le déficit public français autour de 2,6% du produit intérieur brut en 2018 et de maîtriser la dette publique à compter de 2019.

Dans l'incapacité de réduire son propre déficit, l'Etat demande donc aux administrations locales et sociales qu'elles le suppléent dans cet effort de redressement.

C'est ainsi que depuis 2014, les collectivités territoriales contribuent à ce redressement des comptes publics dans le cadre des concours financiers dont elles bénéficient. Aussi, la baisse des dotations de fonctionnement enregistrée entre 2014 et 2017 a représenté plus de 10 milliards d'euros et a affecté ainsi en profondeur l'équilibre des finances locales.

A ces mesures de réduction massive des dotations, est venu se rajouter, à la fin de l'été 2017, la réduction massive et soudaine du dispositif des emplois aidés par le gouvernement qui vient encore pénaliser le fonctionnement de nombreuses collectivités locales ainsi que celui du tissu associatif, et anéantir un dispositif d'insertion professionnelle utile.

Pour la commune de Frontignan, entre 2014 et 2017, la perte sur la dotation globale de fonctionnement (DGF) s'est élevée à plus de 1,6 Millions d'euros et la réduction drastique du dispositif des emplois aidés imposée par l'Etat concernera en 2018 plus de 80 agents avec un impact humain certain et mais aussi budgétaire malgré les réorganisations de services en cours

Après ces « coupes » sans précédent, le nouveau gouvernement fait peser désormais sur les collectivités locales un effort d'économie en fonctionnement très important de l'ordre de 13 Mds d'euros à l'horizon 2022 (après 10 Mds de réduction de dotation entre 2014 et 2017) alors que la part des collectivités locales dans la dette publique globale n'est que d'environ 8,6% et, qu'à contrario, leur contribution à l'investissement public est de 70%.

La loi de programmation 2018-2022 des finances publiques prévoit notamment un objectif limité d'évolution des dépenses des collectivités locales dont les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal sont supérieures à 60 millions d'euros (les 340 plus importantes environ). Ces objectifs financiers seront contractualisés avec l'Etat.

La loi de finances prévoit également dès 2018 un dégrèvement de 30% sur la taxe d'habitation de la résidence principale, puis de 65% en 2019 et enfin de 100% en 2020 pour 80% environ des ménages. Ces dégrèvements seront compensés par l'Etat sur la base des taux et abattements en vigueur pour les impositions 2017.

Depuis 2014, chaque année a amené son lot de décisions gouvernementales qui ont affectées les finances des collectivités locales. Face à cette situation tendue et à la nécessité de répondre également aux attentes de la population, les efforts de la Ville porteront encore en 2018 sur :

- une maîtrise de ses dépenses de fonctionnement,
- un recours à une fiscalité contenue du fait des contraintes extérieures subies,
- une maîtrise de l'endettement,
- une politique d'investissement ambitieuse en lien avec les attentes de la population.

2. Les grandes orientations politiques de la commune :

Les orientations politiques du mandat validées en mars 2014, se déclinent en 5 grandes thématiques qui illustrent le projet politique pour Frontignan la Peyrade :

Partager : pour une ville citoyenne et solidaire,

Rassurer : pour une ville durable et protectrice,

Grandir : pour une ville émancipatrice,

Habiter : pour une ville embellie,

Réussir : pour une ville actrice de son avenir.

3. Priorités budgétaires de la commune sur la période 2016 à 2020 :

Les priorités budgétaires pour 2018 sont :

- **Limiter l'évolution des dépenses de fonctionnement entre 1 et 1,5 % par rapport au BP 2017.** L'objectif étant également de limiter l'évolution moyenne pluri annuelle des dépenses de personnel au GVT annuel (glissement vieillesse technicité) et aux hausses réglementaires décidées par l'Etat, soit environ 1,5 à 2% par an, tout en maintenant le même niveau et la même qualité de service. Pour 2018, au regard des efforts de gestion, cette augmentation sera inférieure à 1%.
- **Optimiser les recettes de fonctionnement,** tout en contenant le recours à la fiscalité avec un objectif moyen pluri annuel proche de l'inflation
- **Dégager une épargne de gestion supérieures à 3 Millions d'€uro,**
- **Contenir l'endettement autour de 30 Millions d'€uros** en limitant le niveau de recours à l'emprunt à celui du capital de la dette remboursé chaque année.
- **Maintenir un niveau d'investissement annuel aux alentours de 5 Millions d'€uro.**

4. Evolution des ressources et charges de fonctionnement et d'investissement :

FONCTIONNEMENT	CA 2017	Evolution en % / CA 2016	BP 2018
TOTAL DEPENSES	31.355.675	2,6 %	35.332.621
Dont Charges de personnel	18.670.933	3,7 %	18.800.000
Dont charges à caractère général	5.384.481	-0,1%	5.386.471
Dont charges courantes	5.648.569	0,9%	5.841.553
Dont frais financier	560.702	-16%	855.000
TOTAL RECETTES	35.686.222	5,2 %	35.332.621
Dont vente produits, prestations et divers	1.210.706	5%	1.162.192
Dont Impôts et taxes	23.737.188	4%	24.352.545
Dont Dotations, subventions et participations	6.865.095	-1,5%	6.397.794
Dont DGF	2.505.520	-10,86%	2.492.000

INVESTISSEMENT	CA 2017	Evolution en % / CA 2016	BP 2018
DEPENSES	10.416.687	31%	16.787.888
RECETTES	8.660.753	18,4%	16.787.888

Résultat de fonctionnement 2017 : **4.330.547 €**,

Résultat d'investissement 2017 : **- 1.755.933 €** (hors reports)

- 3.443 898 (reports compris)

Résultat global cumulé 2017 : + 886 649 €

5. Les crédits d'investissements pluriannuels (AP/CP) 2018 (Le détail de ces AP/CP est ventilé dans la délibération du 28 mars 2018 prévue à cet effet) :

En 2018, la commune devrait :

- **Terminer la réalisation des 3 AP/CP en cours** : aménagement avenue des thermes, aménagement halles commerciales, réhabilitation du groupe scolaire des lavandins : création du nouveau restaurant scolaire

- **Engager ou continuer les projets suivants** : Réhabilitation du gymnase Ferrari, construction de la maison des loisirs créatifs, Réseau Pluvial des Pielles, création du parking gare de marchandises, Boulevard urbain central tranche 6 : phase montée de Reboul, phase Avenue Célestin Arnaud et tranche 7 : phase étude Boulevard urbain central entrée Barnier

- **6. Niveau de l'épargne brute, de la CAF nette et taux d'épargne brut**

SIG (Soldes Intermédiaires de Gestion)	CA 2015	CA 2016	CA 2017
Epargne de gestion (RRF-DRF hors 66)	1 995 166	3 551 279	3 646 058
Epargne brute de gestion ou CAF brute (EG - 66)	1 525 434	2 884 227	2 791 058
Epargne nette (EBG - Rembou en capital de la dette)	-851 548	536 535	595 497
Taux d'épargne Brute	4,99%	9,13%	9,10%

7. Niveau de l'endettement de la collectivité :

La volonté de la Ville est de maîtriser son endettement, de conserver sa solvabilité, d'optimiser la gestion de sa dette et de conserver ses capacités d'emprunt. L'encours de la dette reste donc proche des 29 Millions d'€uros et le montant par habitant aux alentours de 1.250 € par habitant.

La Ville recourt à une diversité important de prêteurs témoignant ainsi de notre solidité financière (7 établissements bancaires partenaires). Elle possède un excellent niveau de sécurisation avec 51 % de l'encours en taux fixe, 35 % indexé sur des taux monétaires à très faibles volatilité et 14% indexé sur le taux du livret A). Elle a également un taux moyen à 1,76 %, une durée de vie résiduelle pour la dette de 13 ans et 4 mois et une capacité de désendettement inférieure à 10 ans.

8. Niveau des taux d'imposition 2018 :

- Taxe d'habitation : 27,10 %
- Taxe sur le foncier bâti : 36,95 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 124,25%

Soit une augmentation des taux de 4% par rapport à 2017 sur la taxe d'habitation et la taxe foncière sur les propriétés bâties et un maintien du taux de la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

9. Les principaux ratios CA 2017

Ratios	Commune Frontignan En €/habitant CA 2017	Communes du Département Même strate (20/50.000 hab.) En €/ habitant CA 2016 (DGFIP)
Produits de fonctionnement	1 460	1 813
<i>Dont produits des impôts directs</i>	795	1.043
<i>Dont DGF</i>	199	250
Charges de Fonctionnement	1 327	1 543
<i>Dont charges de personnel (net)</i>	807	858
Dépenses d'équipement brut	282	321
Encours de la dette au 31/12	1252	1 812
<i>Remboursement en capital de la dette</i>	107	158
Capacité de désendettement	9,4 ans	10 ans

10. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Charges de personnel brutes (atténuation de charges non comprises) CA **2017 : 18.670.933 €**

Charges de personnel brutes (atténuation de charges non comprises) BP **2018 : 18.800.000 €**

Effectifs :

- Effectifs permanents (titulaires +contractuels de droit public) 31/12/2010 : 438 agents
- Effectif permanents (titulaires + contractuels droit public) au 31/12/2017 : 420 agents
- Effectif total (permanents + contrats aidés) au 31/12/2017 : 473 agents
- Effectif total prévisionnel au 31/12/2018 : 459 agents